
Table des matières

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIERES | 1 |
| <i>Introduction</i> | 2 |
| <i>Lecture de Romains 2.1-11</i> | 3 |
| 1^{ERE} EXCUSE : LES AUTRES FONT PIRE QUE MOI (2.1-3) | 4 |
| 2^{EME} EXCUSE : TOUT BAIGNE POUR MOI (2.4-5) | 6 |
| 3^{EME} EXCUSE : JE PRATIQUE LE « BIEN » (2.6-11) | 8 |
| CONCLUSION | 11 |
| <i>FINAL CUT</i> | 11 |

Introduction

- Au chapitre 1 Paul fait une démonstration magistrale de la culpabilité des non-croyants. Par exemple, il démontre que :
 - la colère de Dieu s'adresse à tous ceux qui ne rendent pas gloire à Dieu alors qu'il le mérite (impiété).
 - l'homme est inexcusable d'avoir rejeté Dieu alors qu'il a, dans la nature et l'ensemble de la création, la preuve de son existence.
 - l'homme est coupable d'avoir détourné la vérité au profit du mensonge concernant Dieu ayant confondu la créature avec le créateur
- Dans les versets 18 à 32 il montre que Dieu abandonne l'homme à ses propres penchants lorsque ce dernier refuse de reconnaître l'existence de son créateur et vit comme si Dieu n'existait pas.
 - L'homme est ainsi abandonné à ses propres convoitises, c'est-à-dire que Dieu enlève le frein qui retient le péché. Ainsi, il laisse l'homme s'embourber dans son propre péché.
 - Livré à lui-même, l'homme tombe dans toutes sortes de pratiques dégradantes qui le conduisent à un esclavage autodestructeur.
 - A la fin du chapitre 1, Paul fait une sorte de catalogue de péchés qui place l'homme impie et incrédule sous la colère divine. Il dénonce :
 - les pratiques hétérosexuelles pratiquées en dehors du cadre du mariage, telles que l'adultère ou la fornication (1.24-25),
 - l'homosexualité masculine et féminine (1.26-28),
 - mais également l'injustice, la méchanceté, la cupidité, la perfidie, l'envie, le meurtre, la discorde, la fraude, le vice, la médisance, l'impiété, la colère, l'orgueil, la malignité, la rébellion aux parents, l'absence de loyauté, le manque d'affection, l'absence de miséricorde (1.29-31).
- Paul affirme que tous ceux qui pratiquent de telles choses n'hériteront pas le Royaume de Dieu. Le tableau est assez noir pour une bonne partie de l'humanité, et les chrétiens d'origine juive devaient jubiler en entendant ces arguments de la bouche d'un apôtre.
- Mais Paul n'arrête pas sa démonstration ici, il poursuit dans le chapitre 2 pour s'intéresser à une autre catégorie de personnes, des gens plus « respectables », tout au moins plus respectueux des choses de Dieu.
- Or l'Eglise de Rome accueillait une communauté importante de Juifs convertis ou en devenir. Ces gens, avant d'embrasser le christianisme, avaient eu une vie plus vertueuse que les païens décrits au 1^{er} chapitre.
- Ces Juifs avaient tendance à toiser les autres, parce que « eux », ne commettaient pas de péchés aussi grossiers, répugnants que les païens...

- Dans le chapitre 2, Paul va leur adresser **un message spécifique pour ébranler leurs certitudes religieuses**, qui n'étaient que des « pis allers », des mauvaises excuses pour s'exclure du jugement à venir.
- Paul commence très fort :

Lecture de Romains 2.1-11

¹ Tu es donc inexcusable, qui que tu sois, toi qui juges, car en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu agis comme eux. ² Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu contre ceux qui agissent ainsi est selon la vérité. ³ Comptes-tu, toi qui juges ceux qui agissent ainsi et qui fais comme eux, que toi, tu échapperas au jugement de Dieu ?

⁴ Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de son support et de sa patience, sans reconnaître que la bonté de Dieu te pousse à la repentance ? ⁵ Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu,

⁶ qui rendra à chacun selon ses œuvres : ⁷ la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité ; ⁸ mais la colère et la fureur à ceux qui, par esprit de dispute, désobéissent à la vérité et obéissent à l'injustice.

⁹ Tribulation et angoisse pour toute âme humaine qui pratique le mal, pour le Juif premièrement puis, pour le Grec ! ¹⁰ Gloire, honneur et paix pour quiconque pratique le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec ! ¹¹ Car auprès de Dieu, il n'y a pas de considération de personne.

Trois excuses avancées par les religieux pour échapper au jugement de Dieu (Ro 2.1-11)

1^{ère} excuse : Les autres font pire que moi (2.1-3)

¹ Tu es donc inexcusable, qui que tu sois, toi qui juges, car en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu agis comme eux. ² Nous savons, en effet, que le jugement de Dieu contre ceux qui agissent ainsi est selon la vérité. ³ Comptes-tu, toi qui juges ceux qui agissent ainsi et qui fais comme eux, que toi, tu échapperas au jugement de Dieu ?

Tu es donc inexcusable

- Du grec « *anapologetos* » qui signifie *sans excuse, sans motif de défense*. Paul utilise la même expression qu'en Ro 1.21 lorsqu'il parlait de la condamnation des païens dépravés.
- Si je comprends bien le sens du texte, Paul place les « bons » du même côté que les « méchants ». Les païens sont sur le même niveau que les Juifs. Cela ne vous paraît-il pas un peu injuste ?
 - Si l'on place le référentiel de sainteté parmi nous, au milieu des hommes ordinaires, effectivement cela paraît un peu raide.
 - Sur une échelle de sainteté, c'est comme si l'on plaçait l'Abbé Pierre ou Gandhi au même rang que Joey Starr et Cahuzac !
 - Si l'on devait placer tous ces personnages sur une échelle de sainteté humaine, on les placerait différemment.
 - On placerait Polpote, Hitler et Mao tout en bas de l'échelle. Nous nous situerions probablement entre Gandhi et Hitler et peut-être un peu plus haut que Joey Starr. ☺
- Mais ici Paul ne prend pas les hommes comme référentiel de sainteté. Il prend l'étalon divin. Et la conclusion à laquelle il arrive est sans appel :
 - Sous la toise de Dieu, tous les hommes sont reconnus pécheurs et sous la colère de Dieu.
 - Un homme formidable, « presque parfait », ne sera jamais acceptable pour Dieu. Car Dieu ne supporte pas le mal.

Son royaume est pur, comme une chambre stérile. Aucun microbe ne peut y pénétrer. Aucun péché ne peut subsister dans la sainte et glorieuse présence de Dieu.

Dieu est allergique au péché. C'est comme le pollen pour certains d'entre nous. Même une toute petite quantité est insupportable pour celui qui est allergique.

- **Et bien, le pollen est aux allergiques ce que le péché est à Dieu.** Une toute petite quantité l'insupporte.
- En Luc 18.19, Jésus s'adresse à un homme très respectable, qui était moralement plus avancé que la moyenne, et lui dit, à son grand désarroi que *personne n'est bon si ce n'est Dieu seul !*
- Personne n'est bon selon les critères de Dieu. En êtes-vous convaincus ?
 - Pensez-vous qu'un Juif respectueux de la loi soit vraiment « bon » selon les critères divins ?
 - Pensez-vous qu'un chrétien évangélique assidu et engagé dans son église locale soit « bon » selon les critères de Dieu ?
- Non. Dans tout ce chapitre, Paul cherche à ébranler les certitudes des gens qui s'appuient sur leur propre justice pour se recommander auprès de Dieu.
- Il veut démontrer qu'une personne « bien » est tout aussi « inexcusable » et donc condamnée, que les païens dont il a été question dans le chapitre précédent.
- La première tactique de l'homme religieux à laquelle Paul s'attaque est la tentative de détourner le jugement de Dieu de sa propre personne en attirant son regard sur le péché de l'autre.
- En dénonçant le péché chez l'autre, nous nous élevons au-dessus de lui, et croyons ainsi nous prémunir contre le jugement de Dieu.
- Cette tactique trouve son origine dans le jardin d'Éden, où Adam, gêné par le regard perçant de son Créateur et Juge, essaie de détourner son attention sur le péché de sa femme, et où la femme agit de même en pointant son doigt vers le serpent.

C'est le refrain bien connu des enfants : « C'est pas moi, c'est ma sœur, qui a cassé la machine à vapeur ».

A écouter nos enfants, ce ne sont jamais eux qui pèchent mais toujours l'autre. Un verre se renverse sur la table, un pyjama traîne sur le canapé, un ballon franchit la clôture du voisin, une série de poupées sort de sa boîte pour aller dormir au milieu de la chambre... sans que personne ne soit responsable.

Il y a un véritable mystère dans notre famille car les objets semblent se déplacer sans l'intervention des enfants ! ☺

- Pensez-vous que les parents gobent ce genre d'excuses ? *C'est pas moi, c'est ma sœur ! C'est pas moi, c'est mon frère !* Pensez-vous que Dieu gobe nos excuses quand nous dénonçons le péché plus grave des autres ?
- Le fait de juger les autres ne nous rend pas meilleur pour autant. Paul dit qu'en jugeant les autres « **on se condamne soi-même** ».

- En réalité, lorsque l'on relève le péché d'autrui, on révèle que l'on connaît la loi, mais on oublie aussi que l'on est incapable de la mettre en pratique.
- En fait, lorsqu'on dénonce le péché des autres on se tire une balle dans le pied. D'où la nécessité de s'examiner soi-même.
- Avez-vous constaté que le même péché des autres est toujours plus gros que le votre ! C'est le principe de la poutre et de la paille en Mat 7.1-5.

Par exemple, lorsque quelqu'un ne respecte pas ses engagements et arrive 30 minutes en retard à une réunion, cela nous paraît inacceptable. Nous ne sommes pas prêts à gober les excuses bidons telles que les pannes de réveil ou les embouteillages, surtout à Dijon ☹ ! En revanche, lorsque nous-même arrivons en retard, nos excuses nous paraissent bien plus valables que celle des autres, n'est-ce pas ?
- Cela signifie en fait que de ma perspective, le retard d'un père de famille avec un travail prenant est plus acceptable que celui d'un étudiant célibataire ! ☹
- On minimise toujours la taille de notre poutre alors que la paille des autres nous paraît surdimensionnée. On la voit comme une poutre.
- Mes amis, Dieu voit la poutre chez le voisin et la poutre chez moi ! Un seul peut s'asseoir à la place du juge, c'est Celui dont le jugement est « selon la vérité ».
- Tout être humain, aussi bon soit-il en apparence, est coupable d'infractions à la loi divine et donc incapable de juger. Il lui manque la hauteur et l'impartialité qui appartiennent à Dieu seul.
- Aussi mauvais que mon prochain puisse me paraître, je ne suis moi-même pas meilleur aux yeux de Dieu, pour la bonne raison que je suis, « comme lui, conçu de la même pâte ». Moi aussi je suis un fils d'Adam et je suis, comme lui, sous la juste colère de Dieu.

2^{ème} excuse : Tout baigne pour moi (2.4-5)

⁴ Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de son support et de sa patience, sans reconnaître que la bonté de Dieu te pousse à la repentance ? ⁵ Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu,

Méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience ?

- Les Juifs s'appuyaient sur les bénédictions matérielles de Dieu à leur égard pour s'exclure du jugement à venir.
- En voyant leur prospérité et l'absence de jugement immédiat, ils se considéraient exempts de la colère de Dieu et vivaient dans l'insouciance. En réfléchissant à cette conception de la bonté de Dieu, je me suis posé trois questions :
 1. Devons-nous considérer la bonté de Dieu comme un signe d'approbation ?

2. Est-ce que le fait que tout baigne dans ma vie est un signe que je suis exempt du jugement de Dieu ?
 3. Inversement, est-ce que le fait d'être dans la misère ou la persécution est un signe de jugement ?
- Si vous avez répondu « oui » aux 3 questions, alors je vous encourage à visiter les chrétiens de Corée du Nord, de Chine ou du Pakistan qui sont persécutés, qui vivent dans une précarité absolue, et à leur expliquer que leur misère est un signe qu'ils sont sous la colère de Dieu.
 - Avant de prendre votre billet d'avion, j'aimerais juste attirer votre attention sur notre texte car **la bonté de Dieu a un but précis : elle doit nous « pousser à la repentance »**.
 - La Bible dit que **Dieu fait pleuvoir sur les bons et les méchants**. Aussi, la bénédiction matérielle n'est pas un signe d'approbation, pas plus que la disette est un signe de désapprobation. Paul a appris à vivre dans les deux situations, dans l'abondance et la disette (cf. Ph 4).
 - Dans l'AT, on observe que Dieu a parfois jugé son peuple en permettant des persécutions ou des famines, mais il s'agissait d'une correction passagère, pédagogique, pour que son peuple revienne à lui et non de la colère du grand jugement final.
 - La Bible enseigne que :
 1. Dieu est lent à la colère, mais cela ne veut pas dire qu'Il ne se mettra pas en colère (Ro 1.18).
 2. Dieu est patient, mais il a fixé des limites à cette patience.
 3. Dieu est bon, mais il est aussi parfaitement juste et un jour il jugera chaque homme selon ses œuvres.
 - Par conséquent, il est stupide de continuer de pécher en comptant sur la bonté de Dieu pour nous excuser.
 - Remettre au lendemain la repentance, le changement de vie, ne fait qu'accumuler pour nous un capital jugement, « **un trésor de colère** » selon la description de Paul.
 - A des individus qui se moquaient des chrétiens en disant que le jugement n'aurait jamais lieu parce que tout allait bien dans le meilleur des mondes, l'apôtre Pierre écrit :

2 Pierre 3.3-10 : « ³ Sachez avant tout, que, dans les derniers jours, il viendra des moqueurs pleins de raillerie, qui marcheront selon leurs propres convoitises ⁴ et diront : Où est la promesse de son avènement ? Car, depuis que les pères sont morts, tout demeure comme depuis le commencement de la création. ⁵ En effet, ils oublient volontairement qu'il y eut, autrefois, des cieux et une terre qui, du milieu de l'eau et formée par l'eau, surgit à la parole de Dieu, ⁶ et que, par les mêmes causes, le monde d'alors périt submergé par l'eau ; ⁷ mais, par la même parole, les cieux et la terre actuels sont gardés en réserve pour le feu, **en vue du jour du jugement et de la perte des impies.** ⁸ Mais il est un point que

vous ne devez pas oublier, bien-aimés : c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans sont comme un jour ;⁹ le Seigneur ne retarde pas (l'accomplissement de) sa promesse, comme quelques-uns le pensent. Il use de patience envers vous, il ne veut pas qu'aucun péricule, mais (il veut) que tous arrivent à la repentance.¹⁰ Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. En ce jour-là, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre, avec les œuvres qu'elle renferme, sera consumée. »

- La bonté et la patience actuelle de Dieu sont encore présentes pour laisser le temps aux hommes incroyants de se repentir, de faire la paix avec leur créateur. Mais le jugement est proche et certain.
- La pensée de la proximité soudaine de cet événement devrait nous mettre à genoux et nous pousser à implorer la grâce de Christ.
- Mes amis, si tout baigne dans votre vie ici bas, tant mieux pour vous. Mais de grâce, n'en déduisez pas que votre prospérité actuelle est un signe d'approbation divine en continuant à vivre comme si Dieu n'existait pas.
- La bonté actuelle de Dieu n'enlève pas la colère à venir. Un jour, nous devons tous rendre des comptes. Es-tu prêt pour cela ? Es-tu encore sous la colère de Dieu ? Veux-tu être en paix avec Dieu ? Alors profite de cette matinée pour te repentir et demander à Jésus de transformer ton cœur.

3^{ème} excuse : Je pratique le « bien » (2.6-11)

... Dieu,⁶ qui rendra à chacun selon ses œuvres :⁷ la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité ;⁸ mais la colère et la fureur à ceux qui, par esprit de dispute, désobéissent à la vérité et obéissent à l'injustice.⁹ Tribulation et angoisse pour toute âme humaine qui pratique le mal, pour le Juif premièrement puis, pour le Grec !¹⁰ Gloire, honneur et paix pour quiconque pratique le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec !¹¹ Car auprès de Dieu, il n'y a pas de considération de personne.

- Ce texte dérange autant les croyants que les non-croyants :
- **Il dérange les non-croyants** car il affirme que les uns iront au paradis pour la vie éternelle et les autres en enfer, loin de la présence de Dieu.
 - C'est impensable d'affirmer cela aujourd'hui. Essayez de glisser cela dans une conversation et vous passerez pour un intolérant. Dieu est amour, l'enfer n'existe pas. On ira tous au paradis. Voilà des croyances populaires politiquement correctes. Maintenant, essayons d'aller plus loin que la surface émotionnelle.
 - Admettons que Dieu impose le paradis à tout le monde. Serait-ce juste pour ceux qui ne veulent pas de Dieu ? Serait-ce juste pour ceux qui vivent très bien sans lui ? Serait-ce juste pour ceux qui le détestent et le rejettent depuis leur tendre enfance ? Serait-ce de l'amour que d'imposer une condition à quelqu'un qui ne le désire pas ? A priori,

cette situation sera durable car il s'agit de l'éternité ? Est-ce votre conception de l'amour de Dieu ?

- Allons encore plus loin dans notre raisonnement. Imaginons que vous soyez au paradis. Souhaiteriez-vous vous retrouver à côté des pires criminels de la planète, des terroristes, des violeurs et pédophiles les plus ignobles qui ont réussi à se faufiler entre les mailles des filets de la justice humaine et ont vécu paisiblement sous le soleil ? Je suppose que cela vous révolterait, et à juste titre.
- Si je devais choisir entre les deux conceptions, je préférerais de loin la conception biblique de l'amour et de la justice de Dieu. Elle me semble tellement plus juste. La Bible affirme que Dieu ne force personne à entrer dans son Royaume. Tous les croyants ont choisi librement de le suivre et de l'aimer. Elle affirme également qu'il y aura un jugement équitable de chaque être humain, selon les normes divines. Chacun devra déposer ses œuvres aux pieds du trône de Dieu. Il jugera les incroyants en fonction de leur éclairage et récompensera ou non les croyants en fonction de la qualité de leurs œuvres. Ceux qui auront construit leur vie de manière superficielle (avec des matériaux périssables) n'auront rien à présenter au Seigneur, ils seront sauvés comme au travers du feu (leurs œuvres seront consumées). En revanche, ceux qui auront bâti leur vie avec des matériaux solides recevront une récompense (1 Cor 3.10-15).
- Finalement, la conception biblique de l'amour et de la justice de Dieu est bien plus logique et rassurante que celle qu'on nous propose dans la société.
- **Ce texte dérange les évangéliques** parce qu'il peut laisser supposer que Paul enseigne le salut par les œuvres.
- En effet, le texte affirme que Dieu offrira la vie éternelle à ceux qui pratiquent le bien (v.10), persévèrent et cherchent la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité (v.9). Cela ressemble étrangement à des œuvres.
- Si tel était le cas, Paul serait en contradiction avec le reste de l'épître aux Romains et l'ensemble du NT qui affirme massivement que le salut s'obtient par la foi sans les œuvres de la loi (Jn 3.14-18, 5.24, 6.27-35 ; Act 13.39 ; Eph 2.8-10 ; Rom 3.19-20, 22-24, 27-28 ; 4.2, 5, 16 ; 9.11 ; 10.9-10 ; 11.6 ; Gal 3.14, 22 ; 2Tim 1.9 ; Tit 3.5, etc.)
- Il y a donc deux possibilités de comprendre le raisonnement de Paul :
 - La première est que **Paul n'envisage pas le salut sans les œuvres** (comme Jacques le souligne dans son épître en 2.14-26). Paul ne peut imaginer une foi stérile, qui ne se manifesterait pas par des actions concrètes et donc ne se prouverait par des œuvres (6.1). En Eph 2.10 il rappelle que nous avons été créés en J-C pour accomplir de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance. Paul peut donc éventuellement parler d'un authentique chrétien, né de nouveau, qui porte du fruit dans sa vie et qui aura pour destination, la vie éternelle. Les fruits étant la persévérance, la recherche de la gloire de Dieu et de la sainteté (comme décrits dans les versets 9 et 10).

- La deuxième interprétation, qui colle mieux avec le contexte immédiat, consiste à imaginer un dialogue hypothétique entre Paul et un Juif pratiquant dans le but de le convaincre de sa culpabilité devant Dieu.
 - Paul dit que « potentiellement » quiconque met en pratique toute la loi de Dieu et persévère dans cette voie ne craint pas le jugement.
 - C'est ce qu'il affirme en Rom 10.5 : « *En effet, Moïse écrit à propos de la justice qui vient de la loi : **L'homme qui la mettra en pratique vivra par elle.*** »
 - Celui qui est parfait ne sera pas jugé. Ce fut le cas de Jésus. Il a accompli toute la loi sans pécher. Sa résurrection prouve que c'est le cas. Mais ce fut le SEUL cas.
- Je suis désolé de vous apprendre que tout homme, quelles que soient sa piété, sa persévérance et sa ferveur pour Dieu, reste pécheur devant l'Éternel et donc passible du jugement. Et pour s'en convaincre, il suffit de lire les prochains chapitres.
- Dans ce texte, Paul ne serait donc pas en train de faire une démonstration du salut, cela viendra aux chapitres suivants, mais une démonstration de la culpabilité universelle de l'homme.
- Dans les versets 6 à 11, il démontre simplement que tout le monde est coupable devant Dieu et passible du jugement, les païens comme les Juifs. C'est ce qui ressort du verset 11 où il dit que pour Dieu :

il n'y a pas de considération de personne.

- Cela signifie que Dieu n'a pas de chouchou. Il jugera selon les œuvres et non selon l'étiquette. Cela signifie que :
 - Si les païens arrivent à mettre parfaitement en pratique la loi inscrite naturellement dans leur cœur (conscience) sans la connaître, ils seront sauvés. Mais nous savons que ce n'est que potentiellement, car Paul a déjà établi leur culpabilité dans le 1^{er} chapitre.
 - De même, si un Juif arrive à mettre parfaitement en pratique la loi inscrite dans la Torah, il sera sauvé. Là encore, ce n'est qu'hypothétique, car le reste de l'Écriture affirme que c'est impossible.
- La démonstration de Paul a également une deuxième application. Elle exclut toute accusation de partialité contre Dieu. Par exemple, personne ne pourrait avancer des excuses telles que :
 - « Je ne suis pas juif, je n'ai pas appris la loi de Dieu ni la religion. Il ne peut donc pas me juger ». Ou bien : « Je suis d'origine juive, je suis donc membre de l'alliance, du peuple élu. Dieu ne me jugera pas ». Ou encore : « Je suis de famille chrétienne, baptisé et éduqué dans la foi. Je n'ai pas à craindre son jugement ».

CONCLUSION

FINAL CUT

- Connaissez-vous ce film ? C'est un film futuriste très intéressant, en tout cas je trouve qu'il fait réfléchir.
- Un nouvel objet est à la mode : les implants Zoe. Ils enregistrent l'ensemble de la vie de la personne sur laquelle ils sont placés. À sa mort, Allan Hackman (alias Robin Williams), un "monteur de film" (un « final cut »), récupère l'implant et fait un "film-mémoire" de la vie du défunt, retraçant ses plus beaux moments. Le film est donné à la famille et aux amis lors des funérailles.
- C'est vraiment ce que nous souhaiterions avec le jugement de Dieu. On aimerait bien qu'il sélectionne uniquement les plus beaux moments et qu'il les projette à nos amis réunis pour la cause.
- Mais hélas, Dieu n'est pas un « final cut » amnésique. Il projettera l'ensemble de notre vie et nous demandera des comptes.
- Ne pensez pas que le jugement ne sera pas pour vous, ou que vous pourrez négocier, comme un ami non-chrétien me l'a fièrement dit : *« T'inquiètes pas pour moi, je négocierai avec le boss là haut, quand je serai devant lui. »*
- Personne ne pourra négocier les séquences de vie qu'il souhaite. Dieu projettera sur un écran géant l'ensemble de notre vie et à ce moment-là, nous serons tout penaud, nous ne pourrons que faire une chose, baisser les yeux et regarder nos pieds avec honte !
- La Bible dit qu'un jour tout homme devra plier les genoux devant Dieu :
***Philippiens 2.9-11* : ⁹ C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, ¹⁰ afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, ¹¹ et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. »**
- Tout le monde reconnaîtra Jésus lorsqu'il sera devant le père céleste et sera obligé de le confesser. Dieu jugera chaque humain selon ses œuvres, les bonnes et les moins bonnes. Il prendra toutes nos excuses pour tenter d'échapper au jugement de Dieu et les évaluera à la lumière de sa justice et de sa sainteté et il conclura qu'elles sont bidons.
- Il mettra en lumière tous nos péchés et nous ne pourrons plus rien faire. C'est un grand moment de solitude qui va durer un moment assez long, juste une petite éternité.
- Tout cela aura lieu sauf si nous avons un « final cut » qui plaide notre cause. Mais il faut que cet avocat soit puissant car il doit pouvoir effacer toutes les séquences de film qui montre notre péché.
- Vous connaissez quelqu'un d'assez puissant pour faire tout cela ? Moi j'en connais un : C'est Jésus. Allez-vous faire la paix avec lui ?